COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 381 819		1 381 819	1 423 331	41 512-	2. 92-
Chiffre d'affaires NET	1 381 819		1 381 819	1 423 331	41 512-	2. 92-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			10 333		10 333	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 827	31 044	3 217-	10. 36-
Autres produits			3	3	0-	16. 28-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 419 982	1 454 378	34 396-	2. 36-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			894 052	809 301	84 751	10. 47
Impôts, taxes et versements assimilés			35 191	53 074	17 883-	33. 69-
Salaires et traitements			332 440	374 438	41 999-	11. 22-
Charges sociales			138 214	146 736	8 523-	5. 81-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 029	16 351	14 322-	87. 59-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6	11	4-	40. 28-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 401 932	1 399 911	2 021	0. 14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			18 050	54 467	36 417-	66. 86-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

Certifié conforme
A L'ORIGINAL

AB2
445 avenue des Rôteurs
34160 CASTRIES
Tél. 04 48 19 20 00
SIREN 503 013 088 - APE 6420 Z

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 581	19 373	10 208	52. 69
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	29 581	19 373	10 208	52. 69
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	17 823	9 713	8 110	83. 50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	17 823	9 713	8 110	83. 50
2. Résultat financier (V-VI)	11 758	9 660	2 098	21. 72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	29 809	64 127	34 318-	53. 52-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 718	3 718-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	225 000	4 050	220 950	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	225 000	7 768	217 232	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	101	433	333-	76. 80-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 044		13 044	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	13 144	433	12 711	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	211 856	7 335	204 521	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 152-	6 529-	377	5. 77
Total des produits (I+III+V+VII)	1 674 564	1 481 519	193 044	13. 03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 426 747	1 403 528	23 218	1. 65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	247 817	77 991	169 826	217. 75

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 19 373
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 9 627

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	439 652	429 897	9 755	12 327	2 572-	20. 87-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 483 419		4 483 419	4 482 869	550	0. 01
	Créances rattachées à des participations	1 195 972		1 195 972	862 538	333 434	38. 66
	Autres titres immobilisés	50		50	50		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 260		7 260	6 760	500	7. 40
	Total II	6 126 353	429 897	5 696 456	5 364 545	331 911	6. 19
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 134 174		1 134 174	682 804	451 370	66. 11
	Autres créances	93 884		93 884	61 185	32 699	53. 44
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	44 425		44 425	115 586	71 161-	61. 57-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	17 443		17 443	42 332	24 889-	58. 79-
	Total III	1 289 926		1 289 926	901 906	388 020	43. 02
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 416 279	429 897	6 986 382	6 266 451	719 931	11. 49

Certifié conforme
A L'ORIGINAL

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

AB2
445 avenue des Razeteurs
1 203 232 34160 CASTRIES
Tél. 04 48 19 29 00 - 06 40 [illegible]
SARL au capital de 1500.000€ - RCS Montpellier 2[illegible]
SIREN 503 013 088 - APE 6[illegible]Z

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500 000	1 500 000	1 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	76 676	73 922	2 754	3.73
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 602 557	3 550 241	52 316	1.47
	Report à nouveau	22 921		22 921	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	247 817	77 991	169 826	217.75
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 449 971	5 202 155	247 817	4.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	800 760	473 665	327 095	69.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 478	250 594	111 884	44.65
	Dettes fiscales et sociales	241 448	152 202	89 246	58.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	131 725	187 836	56 111-	29.87-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 536 411	1 064 296	472 114	44.36
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 986 382	6 266 451	719 931	11.49
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 536 411	590 631		

AB2
445 avenue des Razeteurs
34160 CASTRIES
Tél. 04 48 79 29 00
SARL au capital de 500 000€ - RCS Montpellier 2018 B 00 63
SIRET 838 013 088 - APE 6420 Z

AB2

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.500.000 euros
Siège Social : 445 Avenue des Razeteurs
34160 CASTRIES

503 013 088 RCS MONTPELLIER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 OCTOBRE 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme de 247.817 euros, de la manière suivante :

ORIGINE
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 247.817 euros

AFFECTATION
- A la « Réserve légale » à hauteur de 5 % : 12.391 euros
qui est ainsi porté de 76.676 euros à 89.067 euros.

- le solde, au compte « Autres réserves » soit la somme de 235.426 euros
qui est ainsi porté de 3.602.557 euros à 3.837.983 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'A.G.O.A du 31.10.2023

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME PAR LE GERANT
M. ALVARO BARREDO DE VALENZUELA.

AB2
445 avenue des Razeteurs
34160 CASTRIES
Tél. 04 48 19 29 00 - 06 30 54 31 51
SARL au capital de 1500000€ - RCS Montpellier 2008 B 00 636
SIREN 503 013 088 - APE 6420 Z

FIDUMED
Fiduciaire de la Méditerranée

Le Clary B
570, Bd Dr Félix Escudier
83000 Toulon

Tél. : +33 (0)4 94 24 04 22
Fax : +33 (0)4 94 24 06 76
e-mail : fidumed@fidumed.com

SARL AB2

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

Le 18 octobre 2023
Ce rapport contient 17 pages
Référence : JPP/PC/CP

SARL AB2
SARL AU CAPITAL DE 1 500 000 €
445 Avenue des razeteurs
34160 CASTRIES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL AB2 relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans la note de l'annexe et des informations ainsi dispensées et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons réuni des éléments probants suffisants et appropriés sur le caractère raisonnable des estimations, notamment sur les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A TOULON, le 18 octobre 2023

Le Commissaire aux comptes
FIDUMED, représenté par

Jean-Pierre Patou
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	439 652	429 897	9 755	12 327	2 572-	20. 87-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 483 419		4 483 419	4 482 869	550	0. 01
	Créances rattachées à des participations	1 195 972		1 195 972	862 538	333 434	38. 66
	Autres titres immobilisés	50		50	50		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 260		7 260	6 760	500	7. 40
	Total II	6 126 353	429 897	5 696 456	5 364 545	331 911	6. 19
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 134 174		1 134 174	682 804	451 370	66. 11
	Autres créances	93 884		93 884	61 185	32 699	53. 44
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	44 425		44 425	115 586	71 161-	61. 57-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	17 443		17 443	42 332	24 889-	58. 79-
	Total III	1 289 926		1 289 926	901 906	388 020	43. 02
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 416 279	429 897	6 986 382	6 266 451	719 931	11. 49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 1 203 232
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500 000)	1 500 000	1 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	76 676	73 922	2 754	3. 73
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 602 557	3 550 241	52 316	1. 47
	Report à nouveau	22 921		22 921	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	247 817	77 991	169 826	217. 75
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 449 971	5 202 155	247 817	4. 76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	800 760	473 665	327 095	69. 06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 478	250 594	111 884	44. 65
	Dettes fiscales et sociales	241 448	152 202	89 246	58. 64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	131 725	187 836	56 111-	29. 87-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 536 411	1 064 296	472 114	44. 36
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 986 382	6 266 451	719 931	11. 49
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 536 411	590 631		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total	31/03/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 381 819		1 381 819	1 423 331	41 512-	2. 92-
Chiffre d'affaires NET	1 381 819		1 381 819	1 423 331	41 512-	2. 92-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			10 333		10 333	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 827	31 044	3 217-	10. 36-
Autres produits			3	3	0-	16. 28-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 419 982	1 454 378	34 396-	2. 36-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			894 052	809 301	84 751	10. 47
Impôts, taxes et versements assimilés			35 191	53 074	17 883-	33. 69-
Salaires et traitements			332 440	374 438	41 999-	11. 22-
Charges sociales			138 214	146 736	8 523-	5. 81-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 029	16 351	14 322-	87. 59-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6	11	4-	40. 28-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 401 932	1 399 911	2 021	0. 14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			18 050	54 467	36 417-	66. 86-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1 * Euros	Ecart N / N-1 * %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 581	19 373	10 208	52. 69
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	29 581	19 373	10 208	52. 69
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	17 823	9 713	8 110	83. 50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	17 823	9 713	8 110	83. 50
2. Résultat financier (V-VI)	11 758	9 660	2 098	21. 72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	29 809	64 127	34 318-	53. 52-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 718	3 718-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	225 000	4 050	220 950	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	225 000	7 768	217 232	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	101	433	333-	76. 80-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 044		13 044	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	13 144	433	12 711	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	211 856	7 335	204 521	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 152-	6 529-	377	5. 77
Total des produits (I+III+V+VII)	1 674 564	1 481 519	193 044	13. 03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 426 747	1 403 528	23 218	1. 65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	247 817	77 991	169 826	217. 75

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 19 373
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 9 627

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 986 382.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 381 819.31 Euros et dégageant un bénéfice de 247 816.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SARL AB2 s'inscrit dans le cadre d'une intégration fiscale dont elle est la tête de groupe. Les filiales intégrées sont DARVER SAS et DARVER30 SAS.
L'impôt société afférent au résultat fiscal de chaque société est comptabilisé, le cas échéant, dans les comptes des sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La SARL AB2, en tant que société mère, est redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe. Les économies d'impôts réalisées par le groupe, liées aux déficits et aux correctifs, sont affectées à chaque structure.

Les deux filiales précitées ont conclu avec la SARL AB2 une convention de prestations de services et une convention de trésorerie, qui ont eu des effets sur l'exercice écoulé.
Les impacts sont les suivants :
- Charges assumées par DARVER et facturées par AB2 : 617 282 Euros
- Intérêts sur les avances de trésorerie dûs par AB2 à DARVER : 17 753 Euros
- Charges assumées par DARVER30 et facturées par AB2 : 157 773 Euros
- Intérêts sur les avances de trésorerie dûs par DARVER30 à AB2 : 28 217 Euros

AB2 a cédé les 20 % détenus au capital de la société COVALIO, hors champs de l'intégration fiscale, en novembre 2022. La société a pris par ailleurs 51 % au capital de la société DARVER BGK immatriculée en septembre 2023, étant également hors intégration fiscale, et n'ayant pas encore arrêté son premier exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	8 039		
Matériel de transport	431 313		10 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 259		
TOTAL	454 610		10 500
Autres participations	5 344 677		336 714
Autres titres immobilisés	50		
Prêts, autres immobilisations financières	6 760		500
TOTAL	5 351 487		337 214
TOTAL GENERAL	5 806 097		347 714

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			8 039	8 039
Matériel de transport		25 458	416 355	416 355
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 259	15 259
TOTAL		25 458	439 652	439 652
Autres participations		2 000	5 679 391	5 679 391
Autres titres immobilisés			50	50
Prêts, autres immobilisations financières			7 260	7 260
TOTAL		2 000	5 686 701	5 686 701
TOTAL GENERAL		27 458	6 126 353	6 126 353

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	8 039			8 039
Matériel de transport	420 246	1 303	14 415	407 135
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 998	725		14 723
TOTAL	442 283	2 029	14 415	429 897
TOTAL GENERAL	442 283	2 029	14 415	429 897

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 303				
Matériel de bureau informatique mobilier		725			
TOTAL	1 303	725			
TOTAL GENERAL	1 303	725			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 195 972	1 195 972	
Autres immobilisations financières	7 260	7 260	
Autres créances clients	1 134 174	1 134 174	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 793	6 793	
Impôts sur les bénéfices	29 905	29 905	
Taxe sur la valeur ajoutée	53 351	53 351	
Divers état et autres collectivités publiques	3 058	3 058	
Débiteurs divers	777	777	
Charges constatées d'avance	17 443	17 443	
TOTAL	2 448 733	2 448 733	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	362 478	362 478		
Personnel et comptes rattachés	37 636	37 636		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 308	23 308		
Taxe sur la valeur ajoutée	178 979	178 979		
Autres impôts taxes et assimilés	1 525	1 525		
Groupe et associés	800 760	800 760		
Autres dettes	131 725	131 725		
TOTAL	1 536 411	1 536 411		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100. 0000	15 000			15 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	674 747
Autres créances	9 852
Total	684 599

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 807
Dettes fiscales et sociales	23 023
Autres dettes	126 725
Total	315 555

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 443
Total	17 443

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	3
Total	7

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	17 823	29 581
Dont entreprises liées	17 753	29 581

Les créances et dettes concernant les entreprises liées se détaillent comme suit :
- Au poste "Avances données en compte courant groupe" pour 1 195 972 euros
- Au poste "Avances reçues en compte courant groupe" pour 767 179 euros
- Au poste "Créances clients" pour 459 255 euros
- Au poste "Dettes fournisseurs" pour 0 euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5794 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 100 %
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 %

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS DARVER	500 000	27 553-	100.00	4 430 869	4 430 869			23 169 156	11 000		
- SAS DARVER 30	50 000	467 052-	100.00	50 000	50 000	1 108 877		5 102 408	135 989-		
- DARVER BGK	5 000		51.00	2 550	2 550	85 000					
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 986 382.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 381 819.31 Euros et dégageant un bénéfice de 247 816.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Certifié conforme
A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SARL AB2 s'inscrit dans le cadre d'une intégration fiscale dont elle est la tête de groupe. Les filiales intégrées sont DARVER SAS et DARVER30 SAS.
L'impôt société afférent au résultat fiscal de chaque société est comptabilisé, le cas échéant, dans les comptes des sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La SARL AB2, en tant que société mère, est redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe. Les économies d'impôts réalisées par le groupe, liées aux déficits et aux correctifs, sont affectées à chaque structure.

Les deux filiales précitées ont conclu avec la SARL AB2 une convention de prestations de services et une convention de trésorerie, qui ont eu des effets sur l'exercice écoulé.
Les impacts sont les suivants :
- Charges assumées par DARVER et facturées par AB2 : 617 282 Euros
- Intérêts sur les avances de trésorerie dûs par AB2 à DARVER : 17 753 Euros
- Charges assumées par DARVER30 et facturées par AB2 : 157 773 Euros
- Intérêts sur les avances de trésorerie dûs par DARVER30 à AB2 : 28 217 Euros

AB2 a cédé les 20 % détenus au capital de la société COVALIO, hors champs de l'intégration fiscale, en novembre 2022. La société a pris par ailleurs 51 % au capital de la société DARVER BGK immatriculée en septembre 2023, étant également hors intégration fiscale, et n'ayant pas encore arrêté son premier exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	8 039		
Matériel de transport	431 313		10 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 259		
TOTAL	454 610		10 500
Autres participations	5 344 677		336 714
Autres titres immobilisés	50		
Prêts, autres immobilisations financières	6 760		500
TOTAL	5 351 487		337 214
TOTAL GENERAL	5 806 097		347 714

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			8 039	8 039
Matériel de transport		25 458	416 355	416 355
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 259	15 259
TOTAL		25 458	439 652	439 652
Autres participations		2 000	5 679 391	5 679 391
Autres titres immobilisés			50	50
Prêts, autres immobilisations financières			7 260	7 260
TOTAL		2 000	5 686 701	5 686 701
TOTAL GENERAL		27 458	6 126 353	6 126 353

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	8 039			8 039
Matériel de transport	420 246	1 303	14 415	407 135
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 998	725		14 723
TOTAL	442 283	2 029	14 415	429 897
TOTAL GENERAL	442 283	2 029	14 415	429 897

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 303				
Matériel de bureau informatique mobilier		725			
TOTAL	1 303	725			
TOTAL GENERAL	1 303	725			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 195 972	1 195 972	
Autres immobilisations financières	7 260	7 260	
Autres créances clients	1 134 174	1 134 174	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 793	6 793	
Impôts sur les bénéfices	29 905	29 905	
Taxe sur la valeur ajoutée	53 351	53 351	
Divers état et autres collectivités publiques	3 058	3 058	
Débiteurs divers	777	777	
Charges constatées d'avance	17 443	17 443	
TOTAL	2 448 733	2 448 733	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	362 478	362 478		
Personnel et comptes rattachés	37 636	37 636		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 308	23 308		
Taxe sur la valeur ajoutée	178 979	178 979		
Autres impôts taxes et assimilés	1 525	1 525		
Groupe et associés	800 760	800 760		
Autres dettes	131 725	131 725		
TOTAL	1 536 411	1 536 411		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100. 0000	15 000			15 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	674 747
Autres créances	9 852
Total	684 599

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 807
Dettes fiscales et sociales	23 023
Autres dettes	126 725
Total	315 555

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 443
Total	17 443

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	3
Total	7

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	17 823	29 581
Dont entreprises liées	17 753	29 581

Les créances et dettes concernant les entreprises liées se détaillent comme suit :
- Au poste "Avances données en compte courant groupe" pour 1 195 972 euros
- Au poste "Avances reçues en compte courant groupe" pour 767 179 euros
- Au poste "Créances clients" pour 459 255 euros
- Au poste "Dettes fournisseurs" pour 0 euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5794 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 100 %
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 %

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS DARVER	500 000	27 553-	100.00	4 430 869	4 430 869			23 169 156	11 000		
- SAS DARVER 30	50 000	467 052-	100.00	50 000	50 000	1 108 877		5 102 408	135 989-		
- DARVER BGK	5 000		51.00	2 550	2 550	85 000					
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											